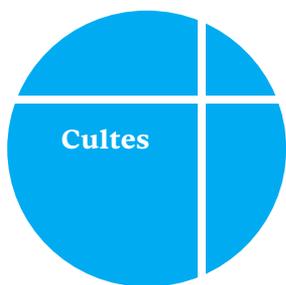


# Débaptisation, l'autre goutte d'eau

Une vague de demandes de débaptisation fait suite à la visite du pape en Belgique et à ses propos polémiques. Entre déception et colère, ces nouveaux apostats témoignent.

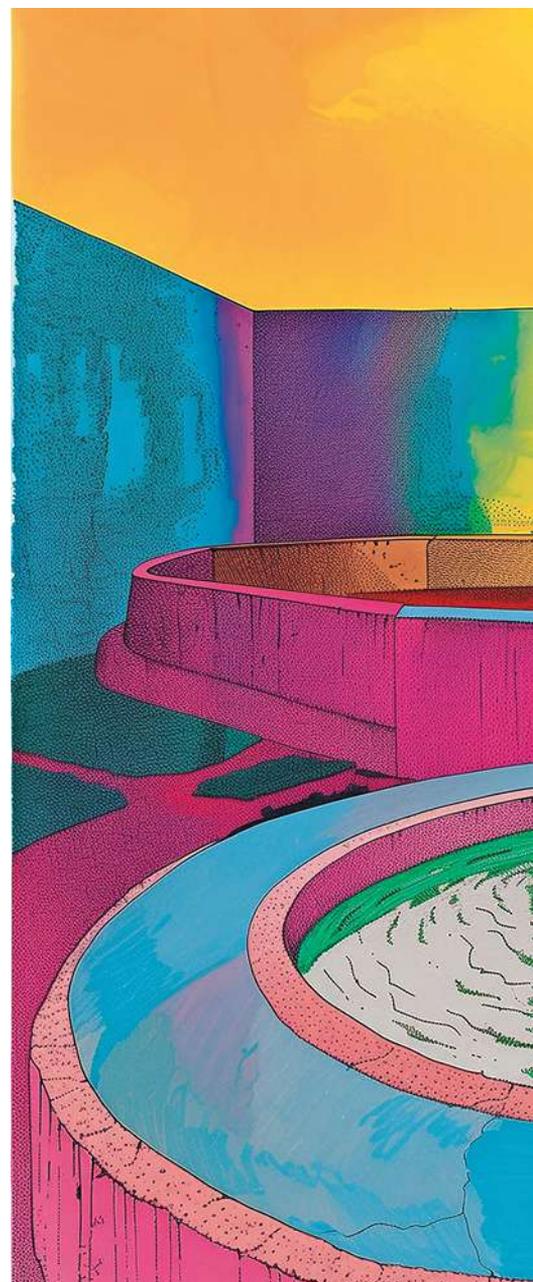
Par **Ludivine Ponciau**



Des médecins «tueurs à gages», des femmes qui doivent rester «accueil, fécondité, soin et dévouement vital»: lors de sa visite en Belgique, en septembre dernier, le souverain pontife a délivré un discours détonant, «réducteur» et «très conservateur» selon les autorités de l'UCLouvain qui se sont immédiatement distancées. «Ces déclarations offensantes sont inacceptables et ne respectent ni la dignité des professionnels de la santé ni la complexité éthique des situations auxquelles ils sont confrontés, a de son côté réagi l'Ordre des médecins. En Belgique, ceux-ci agissent dans le respect des lois en vigueur et dans une démarche éthique, centrée sur la santé et le bien-être des patients.»

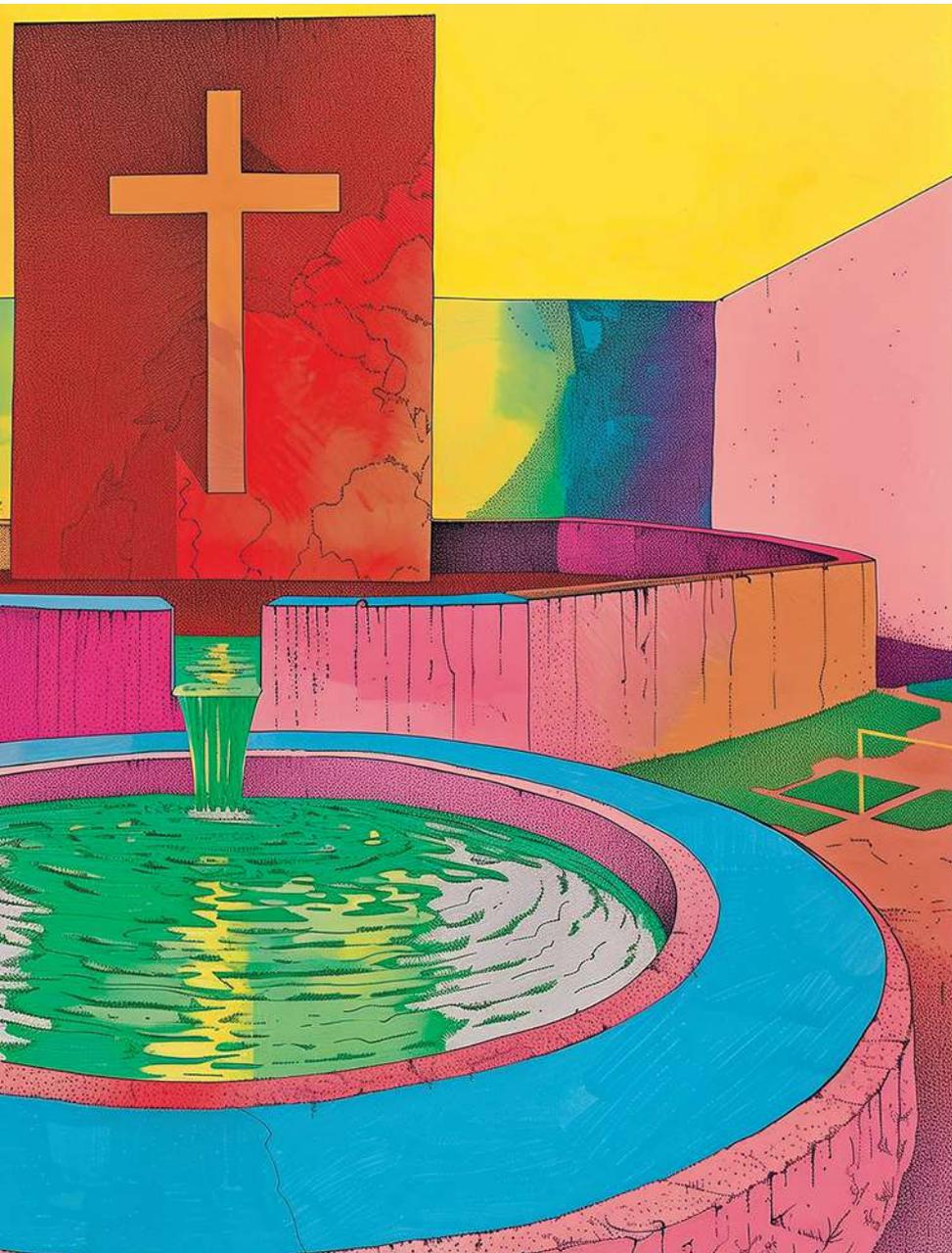
Plusieurs personnalités politiques ont également exprimé leur stupéfaction. «Personne ne doit jamais dire à une femme comment elle doit vivre, ni un mari, ni un frère, ni un père... ni un chef religieux», a estimé le socialiste Paul Magnette. «La loi de 1990 n'est pas une "loi homicide". Au contraire, elle a permis de sauver la vie de milliers de femmes», a tenu à rappeler la présidente de DéFI, Sophie Rohonyi. Chez les libéraux, Georges-Louis Bouchez a estimé que la religion «n'a pas sa place dans la conduite de l'Etat». Quant à l'ancien ministre socialiste Rudy Demotte, il est allé plus loin en appelant les citoyens à se faire débaptiser.

En Belgique, une personne sur deux se considère comme catholique. Mais en



2023, la conférence épiscopale a enregistré un nombre exceptionnel de demandes de débaptisation: 14.251. Pas moins de 98% de ces requêtes ont été introduites au nord du pays et dans l'archidiocèse de Malines-Bruxelles. Habituellement, le nombre de demandes avoisine les 1.200, mais le scandale des violences sexuelles mis en lumière par l'émission *Godvergeten* de la VRT a profondément marqué les esprits en Flandre.

Les chiffres de l'année 2024 sont attendus avec grand intérêt. Le Centre d'action laïque (CAL), qui propose des formulaires de débaptisation, constatait déjà une explosion des demandes depuis la révélation des affaires de pédophilie. Mi-octobre, une lettre ouverte, initiée par Stéphane Vanden Eede (*lire son témoignage par ailleurs*)



Stéphane, 60 ans, de Ottignies

## «Rien n'était capable de réunir mes parents. Pas même Dieu»

Celui qui est à l'initiative de la lettre ouverte qui a récolté 525 signatures, est devenu athée à 11 ans. «D'un seul coup. Revêtu d'une aube blanche et d'une croix en bois», décrit-il. Né dans une famille pratiquante mais pas fervente, scolarisé dans une école catholique, Stéphane Vanden Eede était voué au même parcours que la majorité des enfants de son âge: petite communion, communion solennelle, confirmation. Mais un événement a tout fait basculer. «Le jour de ma grande communion, à la fin de la cérémonie, alors que je voyais mes compagnons rejoindre leur famille, j'ai aperçu mon père et ma mère, qui étaient séparés, aux deux extrémités de la salle. Rien n'était capable de les réunir. Pas même Dieu.» Ses convictions se sont renforcées, décrit-il, lors de son entrée à l'ULB et au cercle du libre examen. «J'étais aussi devenu chef scout mais dans une des rares unités, à l'époque, qui ne faisait pas référence à un saint et était rattachée à un athénée. Je ne me suis pas marié à l'église. Sous la pression de mes beaux-parents, j'ai fait baptiser mes enfants mais sans qu'ils soient inscrits au registre.» Une distanciation qui s'est muée, après la visite papale, en rejet «de cette hégémonie de la religion catholique qui s'inscrit dans le symbole comme dans le concret, dans la diplomatie comme dans la royauté. La manière dont le pape a agi est tout simplement dramatique. Il a réaffirmé ce que les catholiques conservateurs disent depuis des siècles. Cela m'a décidé à couper symboliquement les ponts.»

ILLUSTRATIONS RÉALISÉES PAR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (MIDJOURNEY) - CRÉDIT ROLARTA MEDIA GROUP

et relayée par l'ex-délégué aux Droits de l'enfant Bernard De Vos, a été transmise aux autorités ecclésiastiques. Les 525 signataires y manifestaient leur volonté d'être rayés des registres de l'Eglise catholique. Plusieurs de ces néoapostats ont exprimé un sentiment de colère, de profonde déception, «la goutte d'eau qui a fait déborder le vase».

Des biffures à la portée symbolique très forte qui n'ont aucune conséquence sur le financement de l'Eglise: en Belgique, en effet, le nombre de baptisés n'a pas d'incidence sur les budgets alloués aux différents cultes. L'Etat a aussi le devoir d'octroyer un salaire et des retraites aux ministres du culte et aux professeurs de religion. Le culte catholique perçoit 75% des subsides émanant de l'Etat.

# 14.251

demandes de débaptisation ont été enregistrées en 2023. Un nombre exceptionnel. Les chiffres de 2024 sont attendus avec grand intérêt.